Editeur responsable : CSC bâtiment - industrie & énergie, Rue Royale 45, 1000 Bruxelles.

info

CIMENTERIES | SCP 106.01 | SEPTEMBRE 2025

CONTENU

1 Salaires à partir du 1er septembre 2025
2 Primes d'équipes

1. SALAIRES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2025

SALAIRE HORAIRE PAR CATÉGORIE			
2ème Catégorie	21,4437 €	Catégorie A	22,1039 €
3ème Catégorie	21,7218 €	Catégorie B	22,9957 €
4ème Catégorie	22,0318 €	Catégorie C	23,5479 €
5ème Catégorie	22,5159 €	Catégorie D	24,1041 €
6ème Catégorie	22,9957 €	Catégorie E	24,9896 €
7ème Catégorie	23,8770 €	Catégorie F	25,5097 €
		Catégorie G	26,0322 €
		Catégorie H	26,5522 €

2. PRIMES D'ÉQUIPES

Le salaire de référence est constitué par la moyenne arithmétique des salaires catégoriels de 4 à 7 et de B à H = 24,0792 € X 1,110420 = 26,73807 €

2 % de 26,7381 €	0,5348 € (pause du matin)
5 % de 26,7381 €	1,3369 € (pause de l'après-midi)
15 % de 26,7381 €	4,0107 € (pause de nuit)

TELECHARGEZ L'APP ACV-CSC

Scannez le code QR et restez informé !

Rue Royale 45 – 1000 Bruxelles – T 02 285 02 11 – cscbie@acv-csc.be – www.lacsc.be/cscbie – cscbie.syndicat – ACVBIE - CSCBIE

CSC bâtiment - industrie & énergie

L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de réductions **d'application au 1er avril 2025**. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.

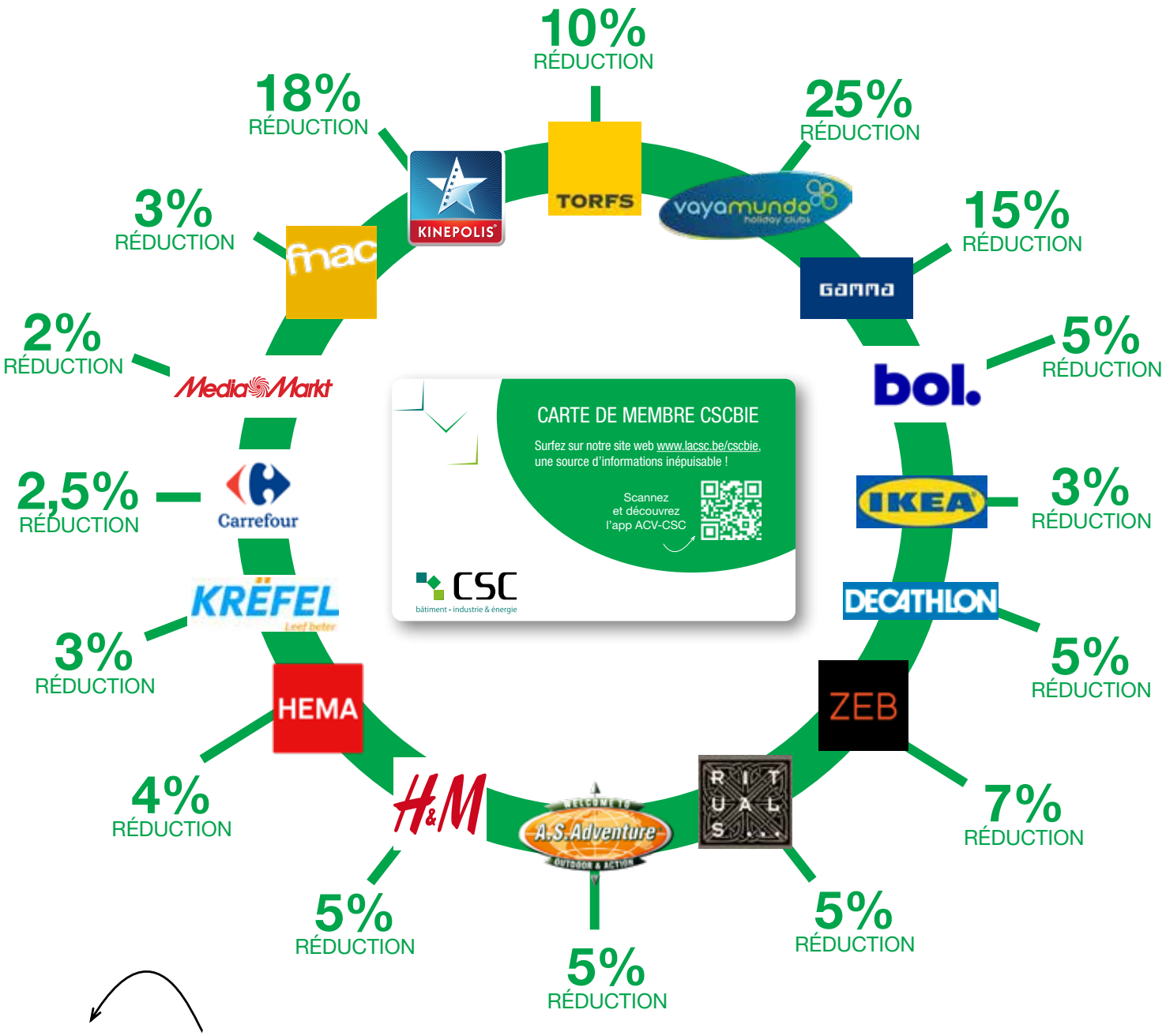

Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application **'Edenred Discounts'**. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !

CSC
bâtiment - industrie & énergie